

Réf: Dossier N° 071563

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ENGINE AUTO PARTS » en abrégé « EAP »

Siège social Abidjan, Marcory, MARCORY ZONE 4,, Lot 50, Ilot  
2544

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/11/2021 reçus par Me DEBEY JEAN-THIERRY, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENGINE AUTO PARTS » en abrégé «  
EAP »

Objet : Objet : la société a pour objet, en république de Cote d'Ivoire et à l'Etranger :

- L'importation et l'exportation, l'achat et la vente de toutes pièces détachées ;

- L'importation et l'exportation, l'achat et la vente de tous camions et véhicules poids lourds ;

- L'importation et la représentation dev toutes marques de véhicules notamment les véhicules poids lourd ;

- La maintenance et l'entretien et la réparation de tous véhicules poids lourds ;

- Toutes prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 60,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts

Sociales de Dix Mille (6,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, MARCORY ZONE 4,, Lot 50, Ilot 2544

Dirigeant(s) : M DIA AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00705 du 17/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06355/GTCA/RC/2022 du 17/02/2022

